

LA PRÉVENTION EST LA MEILLEURE PROTECTION

LA MAJORITÉ DES ACTIVITÉS ET DE SERVICES DU CABB

SONT REPORTÉS JUSQU'À NOUVEL ORDRE.

Services maintenus en date du 15 mars 2020 :

- **Accompagnement-transport pour les rendez-vous essentiels**
(rendez-vous médicaux et épicerie)
- **Livraison de popote roulante et de mets congelés**
- **Aide à l'impôt et à la rédaction de formulaires**
- **Écoute et info-références téléphoniques**

Avis à tous les bénévoles âgés de 70 ans et plus

Tous les bénévoles âgés de 70 ans et plus sont priés de demeurer à la maison par mesure préventive. **L'accès aux locaux du CABB leur est interdit jusqu'à nouvel ordre.**

Au besoin, certaines tâches (ex. faire des appels) pourront vous être attribuées à domicile. Avisez l'accueil pour confirmer votre intérêt au **450 655-9091**.

Avis à tous les bénévoles âgés de 69 ans et moins

L'accès aux locaux du CABB est restreint par mesures préventives.

L'accès au CABB vous est STRICTEMENT INTERDIT SI :

- **Vous êtes de retour de voyage** – La consigne d'isolement volontaire de 14 jours suivant votre arrivée doit obligatoirement être respectée. Avisez nous s.v.p.!
- **Vous souffrez** de fièvre, de toux, de difficultés respiratoires et d'autres symptômes grippaux.

Si vous désirez poursuivre vos activités de bénévolat :

1. Respectez les consignes émises par le Gouvernement du Québec et celles du CABB.
2. Respectez une distance de 2 mètres entre deux personnes.
3. Vérifiez si le bénéficiaire que vous côtoyez souffre des symptômes de la COVID-19 :
 - Fièvre
 - Toux
 - Difficultés respiratoires
4. Refusez les accolades, les poignées de main et les baisers sur les joues.
5. Rassurez les personnes de votre entourage à l'effet que vous prenez les mesures préventives nécessaires afin de les protéger et de vous protéger.

Pour les bénévoles qui se présentent au CABB :

La porte d'entrée régulière (côté stationnement) sera verrouillée et non accessible. Vous devrez temporairement :

1. Sonner à la porte d'entrée donnant sur la rue Pierre-Boucher et attendre qu'on vienne vous ouvrir la porte.
2. Laver vos mains selon le protocole établi.

3. Respecter les normes d'hygiène et les consignes émises en fonction des actions bénévoles.



Consulter nos mises à jour régulières pour être au fait de d'évolution de la situation

- Site Internet du CABB
- Page Facebook du CABB
- Courriels du CABB